

Bilan du Plan directeur de l'eau 2014-2022



Rédaction Olivier Boudreault, chargé de projets,
avec la collaboration d'Anne-Marie Beaudoin, Antoine
Plourde-Rouleau, Véronique Furois et Rose-Marie Lafrance



Organisme de bassins versants de Kamouraska
l'Islet et Rivière-du-Loup (OBAKIR) 2023

555, rue Hudon, casier 2

Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

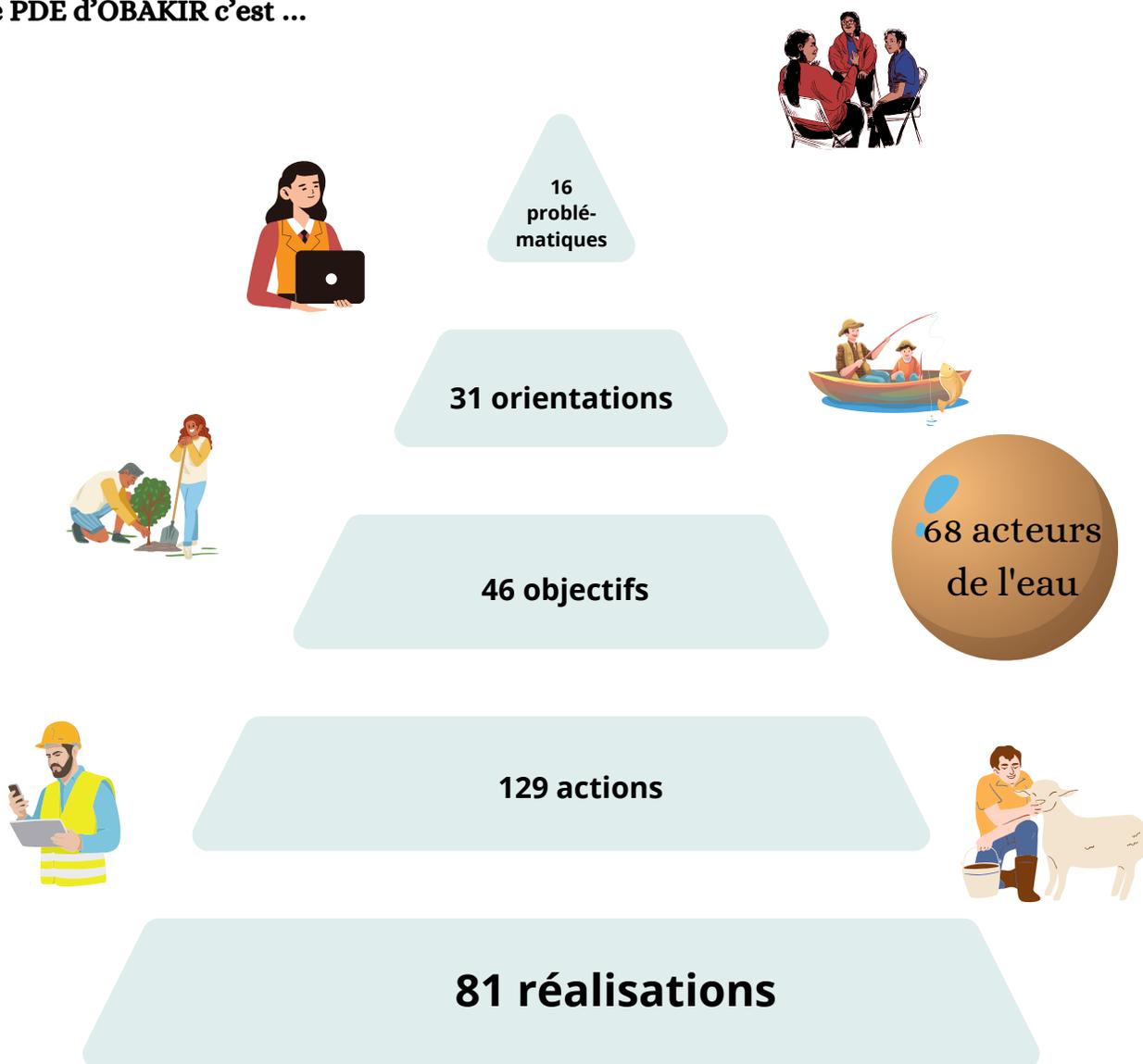
(418) 492-6135

www.obakir.qc.ca

Fondement d'un Plan directeur de l'eau (PDE)

Le plan directeur de l'eau (PDE) est un outil d'aide à la décision à l'échelle d'un bassin versant, soit l'ensemble d'un territoire drainé vers un cours d'eau principal comme un lac, une rivière ou le fleuve Saint-Laurent. Il prend la forme d'un document de référence dressant le portrait des connaissances des ressources en eau du territoire. Le PDE est réalisé en collaboration avec l'ensemble des usagers de l'eau de tous les secteurs d'activité : économique, municipal, autochtone, agricole, forestier, communautaire, récréotouristique. Le territoire d'OBAKIR s'étend du bassin versant de la rivière Saint-Jean jusqu'à celui de la rivière Verte.

Le PDE d'OBAKIR c'est ...



En vertu de la Loi sur l'eau, un PDE doit faire l'objet d'une mise à jour tous les dix ans. En vigueur depuis 2014, le PDE d'OBAKIR se doit d'être renouvelé pour s'ajuster aux réalités d'aujourd'hui. Le bilan des actions réalisées du premier PDE entre 2014 et 2022 représente une piste de réflexion pour les années à venir, en voici un aperçu.

Les acteurs de l'eau désignent l'ensemble des individus ou des organismes qui ont un intérêt pour la ressource en eau et qui ont la capacité d'agir sur celle-ci. Les acteurs de l'eau sont issus de différents secteurs : communauté autochtone, communautaire, économique, académique, gouvernemental et municipal.

Bilan de huit ans d'action

Au cours des huit dernières années, ce sont 39 actions (30 %) du PDE qui ont été réalisées ou amorcées sur le territoire. Cela se traduit par la mise en œuvre de 81 réalisations ayant nécessité la mobilisation de 68 acteurs de l'eau. Les progrès réalisés au cours des années sont en grandes parties attribuables à l'implication de ces acteurs et de leurs représentants.

La majorité des actions du PDE (56 %) ont un caractère récurrent ou sont toujours d'actualité. Elles concernent, entre autres, le développement des connaissances liées à la contamination de l'eau, la sensibilisation et la diffusion d'information relativement à différents enjeux environnementaux, tels que les bonnes pratiques en milieu agricole ou les espèces exotiques envahissantes.

Près de 44% des actions initialement prévues au PDE sont terminées. Les réalisations effectuées sont généralement des caractérisations environnementales et des projets d'acquisition de connaissances. Malgré le processus de mise à jour du PDE, OBAKIR et les acteurs de l'eau poursuivent activement 9 actions actuellement. Nous vous partagerons ponctuellement des nouvelles concernant les avancées des différents projets en cours via notre infolettre ou notre site internet.

Portrait de nos réalisations

Type d'acteurs	Acteur	Nombre de réalisations
Autochtone	Première Nation Wolastoqiyik Wamsipekuk (5)	5
Communautaire	Association de riverains (5), Club de motoneigistes ou de VTT (3), Fédération québécoise pour le saumon atlantique (6), Fondation pour la conservation du saumon atlantique (5), Fondation de la faune du Québec (8), Organisme à vocation environnemental (12), Société de gestion de la rivière Ouelle (4), etc.	47
Économique	Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent (3), Groupe conseil agricole de la Côte-du-Sud (4), Groupe Pousse-Vert (3), Groupement forestier Grand-Portage (1), Zone aventure (2), etc.	16
Éducation et recherche	Écoles primaires et secondaires (4), Biopterre (4), Cégeps (8), Universités (6)	22
Gouvernemental	Ministères provinciaux (37), Ministères fédéraux (7)	44
Municipal	MRC (23), Municipalités (30)	53

Nos réalisations ciblant les réalités

En 2019, une grande tournée de consultation auprès des acteurs des six bassins versants des grandes rivières a été effectuée pour déterminer les problématiques prioritaires de notre territoire d'intervention. Ainsi, trois (3) problématiques prioritaires avaient été ciblées à l'échelle du territoire : (1) la contamination de l'eau (surface et souterraine), (2) la destruction des milieux humides et (3) l'érosion des berges et l'érosion côtière.

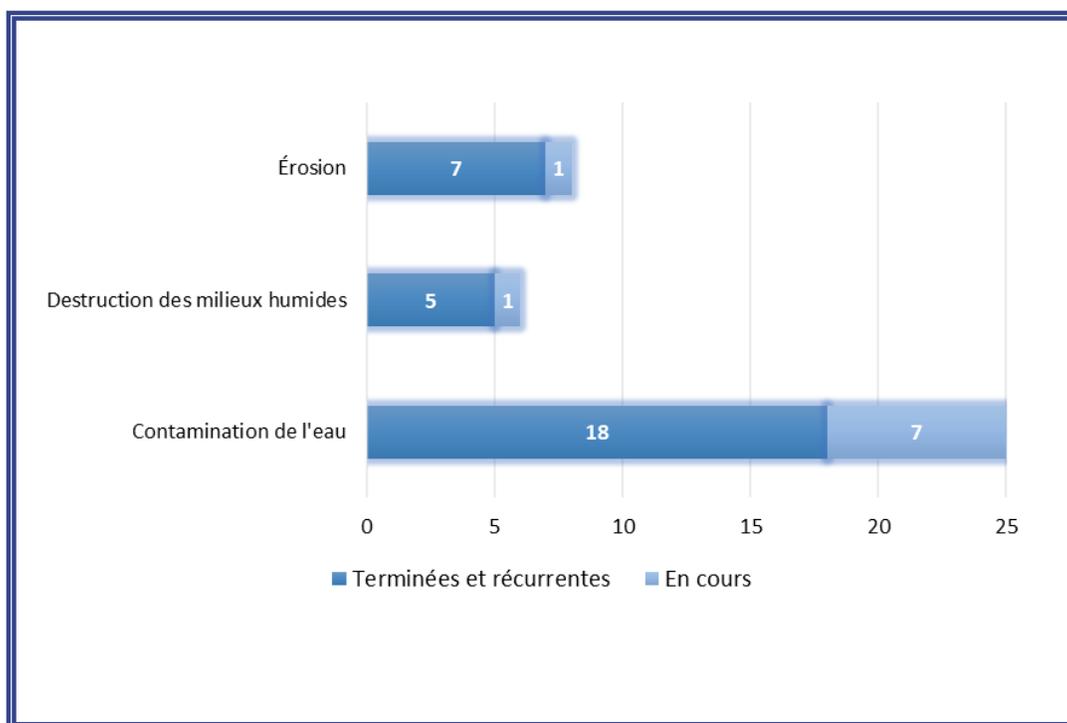


Figure 1. Réalisations par problématiques prioritaires

Contamination de l'eau

Connectivité en milieu agricole au Kamouraska (2019-2023)

- Intervention sur le terrain
- Partenaires : MRC de Kamouraska, MAPAQ, UPA BSL, Groupe conseil agricole de la Côte-du-Sud et Biopterre
- Plantation de près de 7000 arbres et arbustes dans la plaine agricole du Kamouraska
- Implantation de plus de 25 km d'aménagements agroforestiers durables et bénéfiques pour la biodiversité



Biodiversité de la rivière Barrure (2019-2023)

- Intervention sur le terrain
- Partenaires : MRC de Rivière-du-Loup, Groupe Pousse-Vert et Fondation de la faune du Québec
- Implantation de près de 8 km de haies brise-vent et 1 km de bande riveraine élargie sur les deux rives de la rivière
- Installation de 21 nichoirs et dortoirs bénéfiques pour la faune aviaire
- Remise de brochures personnalisées à 2 producteurs agricoles du bassin versant et établissement d'ententes de conservation volontaire



État de la voirie forestière sur le territoire public (2021-)

- Acquisition de connaissances
- Partenaires : Première Nation Wolastoqiyik Wamsipekwik, Groupement forestier Grand-Portage, Université Laval, Zec Chapais et Fondation de la faune du Québec
- Plus de 200 traverses de cours d'eau caractérisées
- Plus de 20 % des traverses montrent des signes de dégradation avancée



Destruction des milieux humides

Cartographie détaillée des milieux humides pour le Bas-Saint-Laurent (2021-2023)



- Acquisition de connaissances
- Partenaires : Canards Illimités Canada, MRC de Témiscouata, MRC de Rivière-du-Loup, MELCCFP, Association des producteurs de tourbe horticole du Québec, Environnement et Changement climatique Canada, Organisme de bassin versant du fleuve Saint-Jean
- Délimitation affinée de 43 805 ha de milieux humides, notamment sur le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup

Élaboration des Plans régionaux des milieux humides et hydriques

- Planification et réglementation
- MRC de Kamouraska (2019-)
- MRC de Rivière-du-Loup (2019-)

Érosion des berges et côtère

Caractérisation et pistes d'action pour la conservation et la mise en valeur de la biodiversité dans le tronçon aval de la rivière Ouelle (2014-2017)

- Acquisition de connaissances
- Partenaires : UPA BSL, MRC de Kamouraska, municipalité de Rivière-Ouelle, Société de gestion de la rivière Ouelle
- Établissement d'un portrait de la biodiversité en milieu agricole en relation avec la rivière en aval de l'autoroute 20
- Identification de sept actions favorisant la conservation et la mise en valeur de la biodiversité





Gestion du ruissellement des eaux au lac Saint-Pierre (2014-2016)

- Intervention terrain
- Partenaires : Association des riverains du lac Saint-Pierre, municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant, municipalité de Mont-Carmel, MRC de Kamouraska, Club de motoneiges Les Belles Pistes du Rocher Blanc et Club de V.T.T les Avant-Gardistes
- Aménagement de structures permettant une meilleure gestion du ruissellement des eaux de surface et la rétention des sédiments (stabilisation de traverses, réaménagement de fossés et des chemins, aménagement de bassins de rétention des eaux et végétalisation)

Suivi des réalisations

Ce bilan a été réalisé à partir des informations contenues dans l'application de la gestion intégrée des ressources en eau au Québec (AGIRE). La base de données contenue dans AGIRE permet de consulter et de suivre la mise œuvre du PDE de façon simplifiée. OBAKIR, comme tous les organismes de bassin versant (OBV) au Québec, a pour mandat de recenser les réalisations faites sur son territoire.

Près d'une centaine d'utilisateurs, notamment les OBV du Québec, emploient AGIRE pour documenter les problématiques de l'eau relatives à leur territoire. Lors de la prochaine phase de mise en œuvre du PDE (2024-2033), il sera enfin possible pour les acteurs du territoire d'accéder à AGIRE pour consulter l'état d'avancement de la mise en œuvre du PDE. Chacun sera désormais en mesure de s'inspirer des initiatives des autres !

Informez-nous de vos actions

Votre organisation, vos partenaires ou vos citoyens réalisent actuellement des actions répondant à une problématique de notre territoire d'intervention ? Nous vous invitons à communiquer avec nous. En tant qu'OBV, OBAKIR est en mesure de vous accompagner pour mener à bien vos projets visant à la pérennité de la ressource en eau et des milieux qui lui sont associés dans une perspective de développement durable. Nous souhaitons également mettre de l'avant les réalisations qui se concrétisent sur notre territoire.